L'attention du Pr. Lisette Elomo Ntonga a été attirée par le fait que certains militants candidats, déclarés ou nom, se déploient sur le terrain et posent des actes de campagne électorale, au mépris des textes qui sont assez clairs à ce sujet. La Présidente de la Commission de Section a tenu à faire un rappel d'informations là-dessus, avant de poursuivre avec les ordres points inscrits à l'ordre du jour. C'était hier en début d'après-midi à la maison du parti Rdpc de Mfou, face aux Présidents de Sous-sections et aux militants venus massivement à cette séance de travail.

Le Pr. Lisette Elomo Ntonga reste à cheval sur les très hautes prescriptions du Président national du Rdpc et sur la note explicative du SG du Comité central. Cela ne surprend pas ceux qui connaissent cette éminente juriste, Professeur de droit, originaire de Soa dans la Mefou et Afamba, Conseillère régionale du Centre et SG du bureau du Conseil régional. C'est elle que le Comité central du Rdpc a nommé comme Présidente de la Commission de Section dans la Mefou et Afamba-Sud à Mfou. Avec cette enseignante, tout est clair et la transmission se fait aisément. Les textes sont très bien expliqués et les militants sont bien édifiés et imprégnés du processus des opérations de renouvellement des organes de base du Rdpc à Mfou.

Sauf que certains militants sont têtus et s'obstinent à piétiner royalement les textes du parti et la circulaire du Président national. C'est là où le Pr. Lisette Elomo Ntonga sort de ses gonds et se débarrasse de son gang de velours pour présenter sa main de fer.

En effet, son attention a été attirée par le fait que certains militants candidats, déclarés ou non

dans les bureaux des Cellules, Comités de bases, Sous-sections et Section, se déploient actuellement sur le terrain et posent des actes de campagne électorale à peine voilés ou déguisés.

Face à cette sortie de piste flagrante, la Présidente de la Commission de Section tient à rappeler aux uns et aux autres que "La durée des campagnes électorales à été précisée dans la note du Secrétaire Général du Comité central du 22 Juillet 2021, portant application de la Circulaire du Président national N° 001/RDPC/PN du 08 Juillet 2021 relative au renouvellement des organes de base du Rdpc et ses organisations spécialisées".

Elle poursuit en disant que les textes disposent "d'1 jour de campagne pour les élections des bureaux des Cellules et Comités de base. De deux jours de campagne pour les élections des bureaux des Sous-sections et des Sections".

Les mêmes textes disposent également que: "Le calendrier des campagnes électorales précise les lieux et les horaires de rencontre des candidats avec les militantes et militants". En application de ces dispositions, il a été convenu au cours de la réunion de lancement des opérations de renouvellement qui s'est tenue à Mfou le Mercredi 11 Août 2021 de 15h à 18h, que les dates de campagne électorale étaient fixées au 24 Août 2021 pour les candidats aux bureaux des Cellules, 04 Septembre 2021 pour les candidats aux bureaux des comités de base, 17 et 18 Septembre 2021 pour les candidats aux bureaux des Sous-sections et de la Section.

Toute disposition contraire à ce calendrier, pourra conduire à la disqualification du candidat ou de la liste du candidat. Une égalité de chances entre les candidats, reste de mise pour la Commission de Section que pilote le Pr. Lisette Elomo Ntonga.

La réunion s'est poursuivie hier avec la mise en place des Commissions électorales locales et un point sur l'organisation par chaque Sous-section. Le calendrier détaillé des opérations sur le terrain a également été publié et le paquet minimum a été remis aux Présidents des Sous-sections pour poursuivre énergiquement le travail sur le terrain. La Présidente de la Commission a cédé à un jeu de questions-réponses, qui a suffisamment renforcé les capacités des Présidents des Sous-sections et autres militants qui ont massivement pris part à cette séance de travail.

Engelbert Mfomo, L’Activateur